

Procès verbal

Le samedi 07 mars 2026 à 11 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 27 février 2026, s'est réunie sous la présidence de Aymar de CAMAS.

Secrétaire de la séance : Evelyne HEITZMANN

Présents : Aymar de CAMAS, Joffrey GALLAND, Evelyne HEITZMANN, Ludovic LEGUA-HARDEL, Noë MERCIER, Marcel MONTEL

Représentés : Mr RANQUE Claude représenté par Mme ALLEX Ghislaine

Absents et excusés : Laëtitia FERNANDEZ, Dominique LANZA,

Ordre du jour :

Informations :

- 07-02-26 : Commission bâtiment
- 09-02-26 : Conseil communautaire
- 21-02-26 : Réunion R.P.I carte scolaire
- 21-02-26 : Commission électorale
- 27-02-26 : A.G. A.T.D.
- 28-02-26 : Réunion publique
- 02-03-26 : Réunion finalisation B.P. 2026
- 07-03-26 : C.C.I.D.

Délibérations :

- Vote du Compte Financier Unique (C.F.U.)
- Choix du carreleur pour le logement de Mont

Informations :

07-02-26 commission bâtiment : La commission bâtiment s'est rendue au logement de l'ancienne poste du 1^{er} étage, vacant, pour constater, évaluer les potentiels travaux à faire avant de le relouer. Un RDV a été pris avec une personne du pôle transition énergétique du SYDESL afin d'avoir un premier avis. Mr MONTEL et Mme ALLEX ont rencontré Mme MAILLET de la C.C.C. qui les a informés sur la faisabilité de la réhabilitation de l'appartement, Mr MONTEL pense qu'il est nécessaire de faire une étude financière éventuellement sur plusieurs budgets.

09-02-26 conseil communautaire : ont été votés le Compte Administratif 2025, l'affectation de résultat 2025, le Budget Primitif 2026, les attributions de subventions pour 2026, l'adoption des budgets annexes (assainissement et zone de la Courbe), les taux d'impositions pour 2026 qui n'ont pas évolués par rapport à 2025 et le Taux d'Enlèvement des Ordures Ménagères : 10.60% (reste stable par rapport à 2025).

21-02-26 réunion R.P.I. carte scolaire : Pour l'année scolaire 2026/2027, le R.P.I. fonctionnera normalement. Cependant devant la baisse des effectifs prévisible sur l'ensemble des R.P.I. du secteur dans les années à venir, l'Education Nationale étudie des possibles suppressions de classes et par voie de conséquence des regroupements de R.P.I. à partir de l'année 2027/2028.

21-02-26 commission électorale : La commission électorale a étudié et approuvé les inscriptions et les radiations depuis la dernière commission.

27-02-26 A.G. A.T.D. : 13 agents en poste à l'A.T.D. 363 adhérents dont 336 communes rurales au 31/12/2025. 84 projets en cours d'accompagnement. 2 projets maximum sur 1 mandature.

28-02-26 réunion publique : Une quarantaine de personnes étaient présentes à cette réunion publique ou Mr le Maire a rappelé le nouveau fonctionnement de vote pour les élections municipales.

02-03-26 finalisation BP 2026 : Réunion repoussée à une date ultérieure car Mme ALLEX ne pouvait être présente pour des raisons familiales.

07-03-26 C.C.I.D. : La commission a étudié tous les permis de construire depuis 2020. Il a été évoqué une déclaration préalable litigieuse. L'ensemble des conclusions qui avaient été tirées lors de la réunion de travail des membres de la CCID seront envoyées à la DGFIP suite à la réunion du 07-03-2026.

24-03-26 S.I.E.G.G. : Mr MONTEL a assisté à la réunion du Syndicat Intercommunal des Eaux ; les points principaux évoqués ont été

- affectation du résultat de l'exercice 2025
- Bilan des travaux 2025 (pour Cortevaix renouvellement de la conduite d'eau du Moulin du Crouzot, 530 ml et de 5 branchements)
- Présentation travaux 2026
- Vote du Budget Primitif 2026

Mme ALLEX quitte la séance à 11h20 pour raisons familiales, le quorum étant toujours atteint la séance du conseil municipal peut continuer.

Délibérations :

1. Vote du Compte Financier Unique (N° DE_006_2026)

Le Maire de la commune de CORTEVAIX :

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT);

Vu la délibération n°MI_2021_5_2 du 15 juillet 2021 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP);

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025;

Vu le Compte Financier Unique 2025;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

Considérant les éléments suivants :

	Dépenses Fonctionnement	Recettes Fonctionnement	Dépenses Investissement	Recettes Investissement	Total Dépenses	Total Recettes
Résultats reportés	0,00	91 217,71	0,00	116 876,47	0,00	208 094,18
Opérations exercice	262 735,39	285 505,83	46 001,25	56 384,03	308 736,64	341 889,86
Total	262 735,39	376 723,54	46 001,25	173 260,50	308 736,64	549 984,04
Résultat de clôture		113 988,15		127 259,25		241 247,40
Restes à réaliser	0,00	0,00	41 832,31	6 319,00	41 832,31	6 319,00
Total cumulé	0,00	113 988,15	41 832,31	133 578,25	41 832,31	247 566,40
Résultat définitif		113 988,15		91 745,94		205 734,09

Aymar de CAMAS se retire et ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal réuni et présidé par Aymar de CAMAS vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et donne pouvoir à Aymar de CAMAS pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

→ **Délibération adoptée à l'unanimité.**

2. Choix du devis carreleur logement de Mont (N° DE_005_2026)

Mr le maire propose 2 devis de carreleur pour la salle de bain du logement de Mont :

1. EURL GARCIA pour un montant de 2 571,50 € H.T.
2. SARL DELORME Sébastien pour un montant de 2 606,22 € H.T.

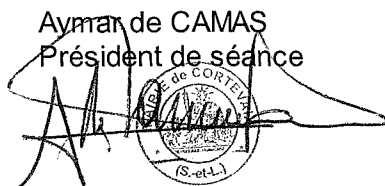
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accepter le devis de :

- SARL DELORME Sébastien pour un montant de 2 606,22 € H.T.

→ **Délibération adoptée à l'unanimité.**

Séance levée à 12h10.

Aymar de CAMAS
Président de séance



Evelyne HEITZMANN
Secrétaire de séance